



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 9 DECEMBRE 2021 À 10H30 À STRASBOURG CENTRE ADMINISTRATIF – SALLE DES CONSEILS et en visioconférence

Convocation du 3 décembre 2021

Membres en exercices	30 titulaires	Membres présents :	15 titulaires
	30 suppléants		8 suppléants

Délibération n°389 du Comité syndical

2. Programme de travail et convention financière ADEUS 2022

ACCOMPAGNEMENT PAR L'ADEUS DANS LE CADRE DE LA REVISION POUR 2022 :

- **Accompagnement à la formalisation du projet politique (PAS) et du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) :** co-animation d'ateliers ; production de données, supports et analyses, etc. ;
- **Rédaction des différentes pièces constitutives du SCOTERS révisé,** selon avancement, dont l'intégration des travaux parallèles sur le DAACL (participation aux échanges et transcription dans les documents du SCoT).

Rappel des attentes tout au long de la démarche de révision :

- **Co-animation de réunion :** préparation des réunions (objectif, contenu, supports) et présentations, en lien avec le SM SCOTERS ;
- **Mobilisation des travaux de l'agence (cf. travaux PTP) ;**
- Poursuite et ajustement (cf. conclusion de l'évaluation) des **outils de suivi du SCOTERS** (indicateurs, fiches, etc.) ;
- Mobilisation des **ressources techniques de l'agence** : SIG-cartographie, INDESIGN, INTEO, etc. ;
- Mobilisation du **réseau de l'agence** : experts extérieurs, chargés d'études de l'agence, contacts partenaires externes publics et privés, etc. ;

Par ailleurs, le syndicat mixte confirme son intérêt et attentes pour les **travaux menés par l'ADEUS dans le cadre de son programme de travail partenarial (PTP) 2022 – contenu du PTP à confirmer par l'ADEUS** :

- **perspective ZAN** : accompagnement InterSCoT (Grand Est et Alsace/Bas-Rhin) en matière de données ; évolution des outils d'observation (artificialisation, végétalisation,

- gisements/potentiels, etc.) ; accompagnement à la construction d'une doctrine d'application partagée ; approfondissement et valorisation de projets et démarches locaux ; etc.
- **plateformes et observatoires** (sobriété, espaces d'activités économiques, mobilité, etc.)
 - réflexions sur les thématiques en lien avec les transitions et le défi santé/climat : mobilité des proximités, désartificialisation, logistique, etc.
 - projets locaux impliquant le SCOTERS : MORO et autres démarches transfrontalières, InterSCoT (selon besoins), projets réciproqués, etc.
 - intérêt pour un travail sur les sujets suivants : vers une optimisation des surfaces de ZA existantes, analyse du marché logement/foncier dans la perspective d'un nouveau modèle économique lié au ZAN, relations fonctionnelles, analyse des interdépendances et coopérations interterritoriales.

Pour rappel, l'enveloppe budgétaire annuelle 2019-2022 du syndicat mixte pour le SCOTERS à l'ADEUS est fixée à 150 000 € (dont cotisation), dont 75 000 € seront inscrits en fonctionnement au budget primitif et le solde de 75 000 € en investissement au budget supplémentaire (soit après le vote du compte administratif et la reprise des résultats comptables).

Les élus impliqués à l'ADEUS, dont Françoise SCHAETZEL (Présidente de l'ADEUS), Michèle KANNENGIESER et Jean WERLEN, quittent la salle. Suzanne BROLLY se déconnecte le temps de ce point.

*Le comité syndical,
sur proposition de la présidente,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

CHARGE la présidente du syndicat mixte, de la signature de la convention financière 2022 avec l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise pour un montant de 150 000 € et de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise au Préfet du Bas-Rhin.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le **16 DEC. 2021**
La publication le **16 DEC. 2021**
Strasbourg, le **16 DEC. 2021**

La Présidente
Pia IMBS